



INSTITUT  
DIDEROT

Les Carnets des Dialogues du Matin

---

FRANÇOIS HERAN

# L'avenir de la population française

---

[www.institutdiderot.fr](http://www.institutdiderot.fr)

Les Carnets des Dialogues du Matin

---

FRANÇOIS HERAN

# L'avenir de la population française

---

---

# Sommaire

Avant-propos p. 5  
Jean-Claude Seys

L'avenir de la  
population française p. 7  
François Héran

---

# Avant-propos

Durant des millénaires, la durée de vie de la population humaine est restée très brève. Echappant largement à notre conscience, l'évolution de la démographie mondiale fut lente et difficile ; bien peu perceptible dans le temps des vies individuelles.

Il en va différemment désormais. Les déséquilibres des régimes de retraite dans les pays développés, imputables à la multiplication du nombre de personnes âgées, provoquent une prise de conscience du caractère déterminant des évolutions démographiques. Explosions, implosions et vieillissement provoquent, en fonction des ressources disponibles, la montée en puissance de certaines nations et annoncent le déclin pour d'autres. Ces évolutions bouleversent les équilibres géopolitiques établis et les flux migratoires. On peut désormais prévoir, craindre ou espérer, des déséquilibres internes aux sociétés ainsi que des changements culturels résultant des énergies relatives que porte chaque composante des cultures en concurrence.

La démographie n'est pas l'histoire, mais les changements en cours créent les zones de haute et de basse pression qui en déterminent le cours.

Jean-Claude Seys  
Président de l'Institut Diderot

---

# L'avenir de la population française

---

Dans l'optique du démographe, la dynamique d'une population dépend de trois phénomènes : la natalité, la mortalité et les migrations internationales. Comment ces composantes s'articulent-elles dans le cas de la France ? Et pour quelles perspectives dans les prochaines décennies ?

Pour aborder ces questions de façon aussi objective que possible, mieux vaut s'armer d'un grand angle. Mon approche sera comparative aussi bien dans le temps que dans l'espace. Partant des années cinquante du XX<sup>e</sup> siècle, voire des années 1900 sur certains points, je suivrai la flèche du temps jusqu'aux abords de l'an 2050, grâce à la technique des projections démographiques, dont je discuterai au passage la fiabilité. Mais je voyagerai aussi dans l'espace en partant d'une comparaison franco-allemande, que j'étendrai aux principaux pays européens, sans exclure quelques échappées vers d'autres continents<sup>1</sup>.

---

1. La présente brochure accompagne le diaporama de l'auteur téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [http://www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

---

## De la première à la seconde transition démographique

Pourquoi partir d'une comparaison franco-allemande ? Outre qu'elle est notre voisine, l'Allemagne est de loin l'État le plus peuplé de l'Union européenne : 82 millions d'habitants. Mais, surtout, elle a ceci de commun avec la France qu'il s'agit d'un pays très singulier sur le plan démographique. À 250 ans d'intervalle, la France et l'Allemagne ont été pionnières. C'est en France, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, que la « première transition démographique » s'est manifestée, tandis que l'Allemagne a ouvert la voie de la « seconde transition démographique » à compter des années 1970 - deux mouvements qui se sont répandus par la suite sur une large fraction de la planète.

La première transition est bien connue dans ses grandes lignes. Elle met fin au régime démographique ancien qui combinait depuis toujours haute mortalité et haute natalité (il fallait mettre au monde cinq ou six enfants pour que deux en moyenne survivent). Il cède progressivement la place à un régime associant une faible natalité à une faible mortalité (guère plus de deux enfants par femme en moyenne pour assurer le remplacement des générations)<sup>2</sup>.

La « seconde transition » prolonge la première mais sans déboucher sur une situation d'équilibre : les pays concernés s'installent durablement dans un régime démographique où les unions - si elles se font - sont tardives et se soldent par une fécondité sensiblement inférieure au seuil de remplacement, ce qui fait que la natalité ne peut plus compenser la mortalité, sauf à miser sur l'apport de jeunes migrants.

---

2. Au livre 5 de *l'Émile ou De l'éducation* (1762), Rousseau tient ainsi un raisonnement qui témoigne d'une première avancée de la transition : « Pour que l'espèce se conserve, il faut, tout compensé, que chaque femme fasse à peu près quatre enfants : car des enfants qui naissent il en meurt près de la moitié avant qu'ils puissent en avoir d'autres, et il en faut deux restants pour remplacer le père et la mère »

---

Ce premier aperçu sur les deux « transitions démographiques » appelle quelques précisions.

Comme le reconnaissent les auteurs américains, on doit au Français Adolphe Landry la première présentation systématique de la notion de transition démographique, dans un essai de 1934 intitulé *La Révolution démographique*. Homme aux facettes multiples, Landry était un normalien philosophe passionné d'économie et de démographie, en même temps qu'un grand notable corse et une figure de la III<sup>e</sup> République. Dirigeant actif du mouvement nataliste de l'entre-deux-guerres, il avait été ministre du Travail en 1931-1932 et en avait profité pour lancer un premier programme d'allocations familiales, que son disciple Alfred Sauvy devait amplifier en 1938. Certes, Landry ne pouvait imaginer l'imminence du conflit mondial et le baby-boom qui s'en suivrait. Il raisonne sur le long terme : la révolution des comportements démographiques observée en France depuis deux siècles et gagnant progressivement l'Europe se prolongera ; il n'est « pas absurde », soutient-il, d'imaginer que ce nouveau régime démographique « est destiné à conquérir, tôt ou tard, tous les pays du monde ». En effet, des motifs profonds, de nature « psychologique », poussent les couples à concentrer leurs investissements sur un nombre réduit d'enfants : un individualisme croissant, la préférence pour le présent, de nouveaux modèles de consommation, le besoin de « rationaliser » la reproduction.

Toutefois, ce n'est pas de « révolution démographique » qu'on parlera au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, mais de *demographic transition*. Le mot et la chose sont promus par Frank Notestein, fondateur du département de démographie de Princeton, bientôt directeur de la Division de la population des Nations Unies, laquelle fait encore référence de nos jours pour les démographes du monde entier. Un autre propagateur de la notion de « transition démographique » est le sociologue Kingsley Davis, officiant lui aussi à Princeton, qui tentera, dans les années soixante, d'inscrire le concept dans le cadre plus large d'une « théorie de la réponse ».

---

Aux yeux de Notestein et Davis, en effet, le ressort premier de la transition démographique est la baisse de la mortalité due à l'amélioration des conditions de vie et d'hygiène. Mais la « réponse » des populations à cette mutation n'est pas immédiate ; elles mettent plusieurs décennies à comprendre qu'il n'est plus nécessaire d'avoir cinq ou six enfants pour assurer en moyenne la survie de deux d'entre eux. Si la baisse de la fécondité ne s'aligne sur celle de la mortalité qu'au bout d'un siècle, le décalage des taux engendre automatiquement un fort excédent des naissances sur les décès. Étendu à la planète entière, il en résultera une croissance exponentielle de la population mondiale, conforme au modèle de Malthus. La majorité des pays européens a entamé ce schéma de transition au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ; le Tiers monde l'emprunte à son tour au XX<sup>e</sup> siècle et le mouvement ne pourra que s'étendre. Convaincus que la transition démographique ne pouvait que se généraliser, les démographes des Nations Unies publièrent en 1958 des projections démographiques qui annonçaient, dans leur scénario central, le chiffre de 6 milliards de terriens vers l'an 2000, qui fut effectivement atteint. L'annonce fit sensation, car on en était alors à 2,5 milliards. Elle poussa les fondations américaines et l'US Aid à accélérer le mouvement en finançant de vastes programmes de planning familial de par le monde.

À y regarder de plus près, toutefois, le succès global du modèle de la transition démographique pour projeter la population mondiale dissimulait des exceptions notables, qui, par chance, se compensaient mutuellement<sup>3</sup>.

Une première exception au schéma classique de la transition démographique n'est autre que la France. Si elle fut la grande pionnière de la transition au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est sans décalage temporel entre la chute de la mortalité

---

3. Sur l'évaluation rétrospective des projections onusiennes, voir Jacques Vallin et Guillaume Caselli, in *Démographie : analyse et synthèse*, INED, 2004, t. V, pp. 339-403.



---

et la chute de la natalité. Les deux indicateurs ont évolué quasiment au même niveau. Du coup, la transition démographique de la France n'est pas allée de pair avec une forte croissance démographique. Peuplée de 36 millions d'habitants en 1856, elle en comptait 43 un siècle plus tard, en 1954 : une maigre progression, que les deux guerres mondiales ne suffisent pas à expliquer.

Une autre exception au schéma classique de la transition démographique, mais cette fois en sens inverse, est l'Angleterre (associée dans la statistique au pays de Galles)<sup>4</sup>. Au lieu de reculer au début du XIX<sup>e</sup> siècle, son taux de natalité a continué de grimper jusqu'en 1820, avant de stagner sur plusieurs décennies et de chuter seulement à compter de 1860, sans jamais descendre au niveau du taux de mortalité. Or la mortalité, de son côté, avait commencé à reculer fortement en Angleterre dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, à des niveaux inférieurs à ceux de la France. Le résultat est bien connu : l'Angleterre a dégagé pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle un énorme excédent de naissances sur les décès qui a permis à la fois sa forte croissance sur place (la population anglo-galloise est passée de 14 à 44 millions entre 1851 et 1951) et la colonisation anglophone du Nouveau Monde. La même dynamique a saisi l'Allemagne, la Scandinavie, l'Europe centrale et l'Europe méditerranéenne.

On le sait, cette « première transition démographique » a gagné tardivement, mais à marche forcée, nombre de pays du Tiers monde. L'exemple chinois est bien connu. On pourrait citer aussi le sud de l'Inde, l'Iran, les trois pays du Maghreb, l'Indonésie et, plus récemment, l'Amérique latine<sup>5</sup>. Quelques régions du monde sont restées cependant

---

4. Jacques Vallin et Guillaume Caselli, « Quand l'Angleterre rattrapait la France », *Population et sociétés* (bulletin de l'INED) n° 346, 1999 ([www.ined.fr/fr/ressources\\_documentation/publications/pop\\_soc](http://www.ined.fr/fr/ressources_documentation/publications/pop_soc)).

5. Au point que le Kerala, État du sud-ouest de l'Inde d'environ 33 millions d'habitants, affiche aujourd'hui un taux de fécondité inférieur à celui de la France : 1,7 enfant par femme environ - ce que nul n'aurait osé prédire dans les années soixante.

---

à l'écart du mouvement : on attend toujours une baisse significative de la fécondité dans certains pays d'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient particulièrement enclavés (Burkina, Mali, Niger, Ouganda, Malawi, Zambie) ou instables (Tchad, RDC, Angola, Afghanistan), ces deux catégories se recouvrant partiellement. Malgré un net recul de la mortalité dans ces pays, le taux de fécondité y dépasse encore 6 enfants par femme, si bien qu'au début des années 2000 les démographes de l'ONU durent réviser à la hausse les taux de fécondité envisagés dans leurs projections. D'autres pays, comme le Nigeria (153 millions d'habitants), l'Éthiopie (83 millions) ou la Tanzanie (44 millions), ont certes entamé leur transition démographique mais à un rythme plus lent que prévu : la fécondité y atteint encore 5,5 enfants par femme.

Troisième exception non anticipée par les Nations Unies : l'apparition d'une suite inattendue à la transition démographique, qualifiée tardivement de « seconde transition démographique »<sup>6</sup>. Apparue dans le monde occidental avant de se propager au continent asiatique, ce phénomène eut pour effet de ralentir la croissance démographique au-delà de toute attente, au point que la population totale des pays développés s'est finalement retrouvée en l'an 2000 en dessous de la « variante basse » des projections longtems proposée pour cette même année 2000 par l'ONU. Ce n'est pas avant 1994 que l'ONU a révisé à la baisse sa fourchette de projections pour l'an 2000 - un échec cinglant dont il a fallu tirer les leçons.

À terme, en effet, le modèle classique de la transition prévoyait un paisible retour à l'équilibre et à la croissance zéro. On pensait que les taux de natalité et de mortalité allaient s'égaliser spontanément (selon le modèle d'une population dite « stationnaire ») et que le taux de fécondité serait suffisant pour assurer de justesse le remplacement

---

6. Expression forgée en 1986 par le Belge Ron Lesthaeghe et le Néerlandais Dirk van de Kaa.

---

des générations, soit 2,1 enfants par femme<sup>7</sup>. C'était la cible posée à long terme par les projections des Nations Unies. On n'avait pas imaginé qu'à partir des années 1970-1980 de nombreux pays allaient afficher durablement des excédents naturels négatifs (plus de décès que de naissances), avec un fort taux de célibat définitif, des unions tardives et un taux de fécondité très inférieur au seuil de remplacement, oscillant le plus souvent entre 1,3 et 1,6 enfant par femme mais capable de chuter certaines années à 1,2 ou 1,1.

Dès le début des années 1970 et sans que la raison précise en soit connue, l'Allemagne fédérale ouvrit la voie de cette « seconde transition », suivie de peu par la Hongrie et les autres pays germanophones. L'Europe orientale y passa à son tour, le phénomène étant brusquement intensifié par la chute du système soviétique. Le mouvement ne tarda pas à gagner l'Europe méditerranéenne et l'Asie orientale. Certes, le taux de fécondité de la Chine est sujet à caution. On l'estime à 1,6 enfant par femme si l'on restitue les naissances non déclarées à l'état civil mais qui réapparaissent au recensement suivant. Mais, si discuté soit-il, il est désormais certain que le taux de fécondité de la Chine est inférieur à celui de la France. Au total, comme l'a souligné Gilles Pison, la majorité de l'humanité vit aujourd'hui dans un pays où la fécondité se situe sous le seuil de remplacement<sup>8</sup>. La « seconde transition démographique » est devenue le lot commun de l'humanité.

---

7. Plus exactement 2,07 à l'heure actuelle en France. En effet, remplacer une génération de 100 femmes par 100 autres femmes nécessite 205 enfants pour compenser le surcroît de garçons à la naissance (il naît 105 garçons pour 100 filles en France), plus 2 autres enfants pour compenser la mortalité (désormais minime) qui empêche d'atteindre l'âge de fécondité. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la mortalité aux jeunes âges était telle que le seuil de remplacement avoisinait 3 enfants par femme.

8. Chris Wilson et Gilles Pison, « La majorité de l'humanité vit dans un pays où la fécondité est basse », *Population et sociétés* n° 405, octobre 2004.

---

Dans le cas de l'Allemagne, l'excédent des décès sur les naissances a été compensé pour un temps par le solde migratoire, particulièrement élevé dans la décennie 1990 mais en net recul ces dernières années, si bien que la population allemande a continué de croître. Même phénomène en Espagne et en Italie et, plus spécialement, en Catalogne et en Italie du nord, où une forte immigration de personnes jeunes, à des taux jamais vus en Europe, est venue en quelque sorte réviser rétrospectivement à la hausse le taux de fécondité. En revanche, l'immigration n'est pas venue compenser les pertes de population de la Hongrie, de la Russie et des autres régions d'Europe prises dans la « seconde transition ».

Les admirateurs d'Adolphe Landry font remarquer que l'auteur de *La Révolution démographique* avait théorisé dès 1934 l'enchaînement des deux transitions démographiques : il ne voyait aucun mécanisme naturel assurant spontanément le retour à l'équilibre au terme de la transition démographique, c'est-à-dire empêchant le taux de natalité de plonger durablement sous le taux de mortalité. On n'était plus dans une « logique d'équilibre », disait-il, mais dans une « logique de mouvement ». C'était récuser d'avance le modèle homéostatique qui devait séduire si longtemps les démographes des Nations Unies. Ces derniers finirent par abandonner - mais à partir de 2002 seulement - l'idée d'un équilibrage à terme des décès par les naissances. Ils décidèrent d'intégrer aux projections démographiques le schéma d'une stagnation durable du taux de fécondité dans la plupart des pays d'Europe et d'Asie sous le seuil de remplacement. On l'a dit, Landry était trop attentif aux tendances lourdes de la « révolution démographique » pour pouvoir pressentir l'imminence du baby-boom. Mais, aujourd'hui, la parenthèse du baby-boom étant refermée, il apparaît qu'elle a contribué à occulter la tendance de long terme théorisée par Landry, à savoir le prolongement de la transition démographique classique dans une seconde transition bien plus durable que le baby-boom.

---

Avec le recul du temps, la position de la France est doublement singulière par rapport aux deux transitions démographiques. Si elle a inauguré la première transition, ce fut sous une forme atypique, sans forte croissance de la population, marquée davantage par le vieillissement que par le rajeunissement. D'un autre côté, la France n'a fait qu'une brève incursion dans la « seconde transition démographique », lorsque son taux de fécondité frôla 1,65 enfant par femme au milieu des années 1990. Depuis lors, il n'a cessé de remonter, pour avoisiner désormais le seuil de remplacement, sans qu'on puisse expliquer cette récupération par des phénomènes de calendrier (ils sont encore plus forts dans des pays qui ont une fécondité très inférieure à la nôtre). Position atypique, là encore, sans autre exemple sur le continent européen. S'agit-il, comme le pensent les adeptes du natalisme de Landry ou de Sauvy, d'un simple répit, qui occulte pour un temps la prise de conscience d'une baisse tendancielle inexorable ?<sup>9</sup>

La position singulière de la France face aux deux transitions démographiques se traduit dans le fait qu'en l'espace de quatre-vingts ans elle est passée d'un record à l'autre. Lors des recensements de 1931 et 1936, la France était le pays le plus « vieux » de la planète, au sens où elle comptait le plus fort pourcentage de population âgée : 10 % de 65 ans ou plus en 1936, ce qui semblait beaucoup à l'époque (la norme était plutôt à 5 %). Aujourd'hui, le même record est détenu par le Japon - avec plus de 20 % de personnes âgées de 65 ans ou plus - suivi de l'Allemagne, de l'Italie

---

9. Sans pouvoir m'y attarder ici, j'estime que la politique familiale de la France y est pour beaucoup : elle est continue et consensuelle, et elle a su passer du familialisme nataliste des origines à une combinaison plus souple de redistribution sociale et de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, même si bien des progrès sont encore à faire dans ce domaine. Selon l'OCDE, elle totalise 3,8 % du PIB, en cumulant les prestations en argent, les prestations en nature et les réductions d'impôt, soit le premier rang des pays industriels. Sans compter l'existence d'une école préélémentaire gratuite qui scolarise 100 % des enfants dès l'âge de 3 ans et 35 % dès l'âge de deux ans. Aucun autre pays ne réunit tous ces traits.

---

et de la Grèce, tandis que la France est désormais le pays d'Europe qui dégage le plus fort excédent de naissances sur les décès.

Il faut bien comprendre, toutefois, à quoi tenait le record français du vieillissement démographique dans l'avant-guerre. Il devait peu de choses à l'allongement de la vie et bien plus à la baisse tendancielle de la fécondité. Mais, sur cette toile de fond, les ponctions de la Grande Guerre avaient tragiquement aggravé la situation : 1,5 million de morts (essentiellement masculines) dans les tranches d'âge avoisinant 35 ans en 1931, et un déficit de naissances de même ampleur, qui divisait par deux les effectifs des 11-15 ans en 1931 et ceux des 16-20 ans en 1936. Il fallut toute la puissance et toute la durée du baby-boom à partir de 1946 pour compenser ces pertes.

### **France-Allemagne : des taux de fécondité contrastés mais le même processus d'allongement de la vie**

Il est utile de garder ces données historiques présentes à l'esprit quand on veut comparer aujourd'hui les situations démographiques de la France et de l'Allemagne (diapositives 4 et 5)<sup>10</sup>.

D'abord le chiffre total de la population en 2008 : 82 millions d'habitants en Allemagne contre 64 millions en France, y compris l'Outre-Mer. L'écart est de taille mais il tend à se resserrer : depuis 1950, la population des deux Allemagne réunies a crû de 20 %, celle de la France de 50 %. On pourrait croire que les vieilles considérations sur le rapport de forces numérique entre les nations sont devenues obsolètes. Elles n'ont pas totalement disparu : le nombre d'habitants contribue encore à définir les droits de vote de chaque État membre au sein du Conseil européen.

---

10. Cf. diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

---

Autre donnée essentielle, la France enregistre chaque année entre 250 000 et 300 000 naissances de plus que de décès. C'est ce que les démographes appellent l'« excédent naturel » (vieille expression qui a encore cours au niveau international, alors que les variations de cet excédent n'ont évidemment rien de naturel). À elle seule, la France assure les trois quarts de l'excédent naturel de l'Union européenne, tandis que celui de l'Allemagne est nul ou négatif depuis les années 1970, au point qu'en 2008 le nombre des décès a dépassé de 160 000 celui des naissances.

En 2008 toujours, la France compte 2 enfants par femme en moyenne, contre 1,4 en Allemagne. L'écart peut sembler faible mais il faut savoir que 0,6 enfant représente beaucoup en démographie, surtout si l'écart persiste plusieurs décennies. En fait, c'est l'ordre de grandeur du baby-boom. Les Françaises qui ont mis au monde les enfants du baby-boom ont eu en définitive 0,6 enfant de plus que celles des générations précédentes ou suivantes. L'écart de fécondité qui sépare la France de l'Allemagne depuis plusieurs décennies a l'épaisseur d'un baby-boom.

Pourtant, l'âge moyen des femmes à la maternité - environ 30 ans - est aussi tardif en France qu'en Allemagne. Dit autrement, les Françaises ont en moyenne deux enfants : l'un avant trente ans, l'autre après trente ans (avec un intervalle moyen dépassant trois ans). Les Allemandes ont leurs enfants aux mêmes âges que les Françaises, mais à un niveau moindre, avant la trentaine comme après. La même observation vaut pour toute l'Europe : contrairement à une affirmation répandue, il n'existe, à l'échelle des pays, aucune corrélation entre l'âge tardif à la maternité et le niveau de fécondité. La vraie différence est ailleurs : certains pays européens (la France au premier chef et, dans une moindre mesure, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et les pays nordiques) ont une fécondité soutenue aussi bien avant trente ans qu'après, alors que, dans les autres pays, la fécondité démarre faiblement sans être rattrapée par la suite. Un indicateur significatif, en revanche, est la part des femmes d'une génération qui restent définitivement sans enfant (ou « infécondité définitive »). En France, elle avoisine

12 % pour la génération née en 1965, soit la part la plus faible de toute l'Europe, devant les pays scandinaves. En Allemagne, 27 % des femmes nées en 1965 sont restées sans enfant<sup>11</sup>.

D'autres indicateurs nous rapprochent encore de l'explication des écarts entre pays. Ils suggèrent que le maintien d'une fécondité relativement soutenue pourrait tenir désormais à ce que j'appellerais volontiers la *flexibilité* des structures familiales. La cohabitation sans mariage et, plus encore, le pourcentage de naissances hors mariage (c'est-à-dire en général chez des couples non mariés) sont les indicateurs démographiques qui varient le plus fortement d'un bout à l'autre de l'Europe, grosso modo selon un gradient qui va du sud-est au nord-ouest. Les naissances hors mariage sont au plus bas en Grèce (6 %), encore faibles en Italie et en Espagne (22-25 %), elles progressent en Allemagne (32 %) et sont au plus haut dans les pays nordiques et le Royaume-Uni (plus de 50 %). Avec 53 % de naissances hors mariage en 2009, la position de la France est singulière : elle ne se situe pas du côté des pays latins ou méditerranéens mais du côté de l'Europe du Nord, comme si la prédominance d'une culture laïque rejoignait de ce point de vue les cultures marquées par le protestantisme.

Ainsi, alors que les taux de fécondité les plus bas allaient de pair en Europe avec la fréquence du divorce, de la cohabitation et de la fécondité hors mariage, considérés comme autant de signes d'affaiblissement du lien social (voire d'« anomie »), les corrélations se sont inversées depuis une trentaine d'années. Ces mêmes comportements témoignent désormais de structures familiales moins rigides, mieux adaptées aux impératifs de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, plus favorable à la revalorisation du statut des femmes dans la société.

---

11. Didier Breton et France Prioux, « Analyse de l'infécondité en France et en Allemagne », *Congrès de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population*, Marrakech, septembre 2009.



---

Au risque de charger le trait, on peut dire que les pays qui continuent d'entretenir la double croyance selon laquelle une femme doit être mariée pour avoir des enfants et rester à la maison pour les élever sont désormais les pays qui battent les records de basse fécondité. Le familialisme est devenu antinataliste (un point que l'Église catholique peine à comprendre). Significatifs à cet égard sont les cas extrêmes des sociétés japonaise, coréenne, taïwanaise, où les structures familiales sont particulièrement rigides, avec une forte subordination des femmes au pouvoir masculin. Le modèle grec de la famille et, dans une moindre mesure, le modèle allemand s'en rapprochent. Les femmes ne peuvent résister à la pression du système familial et poursuivre une carrière professionnelle qu'en renonçant à la maternité. Elles n'ont rien contre les enfants. Simplement, elles ne supportent plus les conditions qui leur sont faites au sein du mariage, qu'elles perçoivent comme incompatibles avec leur épanouissement professionnel et, plus généralement, leur désir d'autonomie<sup>12</sup>.

Mais s'il existe indubitablement une « exception française » en matière de fécondité, il n'en existe pas en matière de mortalité. On le vérifie en passant aux autres composantes de la dynamique démographique observables dans cette comparaison franco-allemande (diapositive 4)<sup>13</sup>. Depuis plus de trente ans, en effet, l'espérance de vie progresse en France au même niveau qu'en Allemagne et, plus généralement, suivant un schéma qui prévaut dans toute la moitié ouest de l'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne<sup>14</sup>. Je ne

---

12. Je ne suis pas ici la « théorie de la préférence » soutenue par Catherine Hakim, professeur de sociologie de la famille à Oxford, qui soutient, enquêtes d'opinion à l'appui, que 20 % des femmes « préfèrent » la vie familiale contre la vie professionnelle, comme si ces choix pouvaient être dissociés du système de contraintes au sein desquelles ils sont formulés.

13. Cf. diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

14. L'espérance de vie féminine de la Grande-Bretagne a « décroché » du niveau ouest-européen depuis les années Thatcher, à l'instar de ce qu'on observe aux États-Unis depuis les années Reagan.

---

manqueras pas de revenir sur ce point capital.

Nous reviendrons aussi sur cette autre composante de la croissance annuelle de la population qu'est le « solde migratoire », ou solde des immigrations et des émigrations. L'INSEE l'estime actuellement à 76 000 habitants supplémentaires par an, chiffre assez faible, tandis que les autorités allemandes l'estiment à moins de 5 000, ce qui est voisin de zéro et représente un revirement radical par rapport aux records détenus par l'Allemagne en matière d'immigration dans les années 1990.

### **Une lecture du vieillissement démographique dans les pyramides des âges**

Poursuivons notre comparaison franco-allemande avec ce formidable révélateur du poids de l'histoire que sont les pyramides des âges.

La pyramide française présente actuellement dans sa partie haute une rupture de pente qui sépare les baby-boomers des générations nées dans l'entre-deux-guerres (diapositive 6)<sup>15</sup>. Aucune autre pyramide des âges en Europe n'affiche un dénivelé aussi spectaculaire. La pyramide britannique, par exemple, offre un dégradé très régulier dans sa partie supérieure. C'est que la France est le seul pays d'Europe à avoir connu successivement une faible natalité dans l'entre-deux-guerres (en partie liée au contrecoup des « classes creuses » nées pendant la Grande Guerre) et un baby-boom aussi soudain que puissant : 200 000 naissances de plus dans la seule année 1946, un surcroît qui devait durer jusqu'en 1974 (si l'on inclut les naissances engendrées après 1964 par les premiers enfants du baby-boom).

La pyramide allemande présente elle aussi de fortes irrégularités, mais aucunement synchronisées avec celles

.....

15. Cf. diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

16. idem

---

de la pyramide française (diapositives 6 et 7)<sup>16</sup>. Tandis que la France voyait sa natalité baisser dans les années trente, celle de l'Allemagne connaissait une forte remontée. Ce baby-boom avant la lettre ne doit rien aux quelques mesures natalistes prises par le régime hitlérien ; il s'explique par le retour à la stabilité économique après les années d'hyper-inflation et de stagnation. Mais cette stabilité retrouvée reposait sur une économie de prédation qui ne pouvait durer. Dès 1942, la natalité allemande recule, avant de s'effondrer en 1945 et pour plusieurs années : on est encore dans l'« Allemagne année zéro » alors que la France entame le baby-boom. C'est bien plus tard, au milieu des années 1960, que l'Allemagne connaîtra un éphémère boom des naissances, imputable en partie à son « miracle économique » mais, plus sûrement, au contrecoup mécanique du rebond des naissances survenu 25 ans plus tôt<sup>17</sup>. À partir des années 1970, la base de la pyramide des âges allemande reflète de près l'évolution de la fécondité : parallèle à celle de la France pendant les années 1970 et 1980, quoique déjà plus faible, elle recule fortement à partir de la réunification (du fait de l'effondrement de la natalité dans les nouveaux Länder), alors que la France, à la même époque, voit sa fécondité remonter.

Rares, au total, sont les périodes où les pyramides des âges des deux pays affichent le même profil. À quoi tiennent ces contrastes ? La première explication est la suivante. Outre le fort recul de sa fécondité, qui l'a fait vieillir « par le bas », l'Allemagne a connu dans le passé des surcroûts de population qui la font aussi vieillir « par le haut ». La France, de son côté, ressent la montée en âge des baby-boomers - laquelle explique la forte montée du nombre de décès d'ici une trentaine d'années, le baby-boom ayant été particulièrement fort en France (diapositives 16 et 17)<sup>18</sup>.

---

17. Pour simplifier, on considère ici les deux Allemagne réunies, sachant que la RDA représentait seulement 22 % du total de la population allemande.

18. Cf. diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

---

mais, forte d'une fécondité relativement soutenue, la France ignore largement le « vieillissement par le bas ». Cependant, cette comparaison ne dit pas tout. En attirant l'attention sur le contraste des taux de fécondité, elle laisse dans l'ombre la dynamique commune qui tire les deux pays dans la même direction, à savoir un allongement considérable de la vie qui place le « vieillissement par le haut » en tête des facteurs d'évolution démographique des quatre ou cinq prochaines décennies, et ceci en France comme en Allemagne (diapositives 20 et 21)<sup>19</sup>. Revenons sur ces divers points.

Il importe de rappeler au préalable quelles sont les quatre formes majeures que peut revêtir le vieillissement démographique d'une population, en prenant pour guide pédagogique les avatars de la pyramide des âges<sup>20</sup>. Il convient de distinguer (diapositives 11 à 15)<sup>21</sup> :

- le « vieillissement par le haut », dû à l'allongement de la vie (progression de l'espérance de vie), suffisamment intense pour ajouter un étage à la pyramide des âges et accroître sensiblement l'effectif total de la population ;
- le « vieillissement par le bas » qui tient au recul tendanciel de la fécondité sous l'effet de la transition démographique, y compris la seconde transition (passage sous le seuil de remplacement des générations, c'est-à-dire actuellement à moins de 2,07 enfants par femme) ;
- le vieillissement dû à l'impact actuel d'une forte augmentation temporaire de la fécondité dans le passé
- en clair : le contrecoup d'un baby-boom. On oublie, en effet, que si le baby-boom commence par rajeunir la population, il finit par la vieillir. Ce facteur de vieillissement ne doit pas se confondre avec le précédent car la fin d'un baby-boom provisoire - fût-il étalé sur trois décennies - n'est pas de même nature qu'une baisse à

---

19. idem

20. Le développement qui suit s'inspire librement de notions dégagées initialement par Didier Blanchet.

21. Cf. diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

---

long terme de la fécondité sous l'effet de la transition démographique ;

- enfin, pour mémoire, l'émigration sélective des jeunes est un dernier facteur de vieillissement, puisqu'il laisse sur place les générations plus âgées (processus visible, par exemple, sur le versant masculin de la pyramide des âges de l'Albanie, mais que la France ne connaît pas).

De ces quatre facteurs, lequel pèsera le plus dans l'évolution future de la population française ? La thèse que je vais développer ici contredit une idée répandue. Je soutiens, en effet, que le vieillissement par le haut (lié à l'allongement de la vie) pèsera bien plus, dans les quatre à cinq décennies à venir, que le vieillissement par le bas. Mieux encore, la France n'échappera pas à cette tendance générale en Europe, même si elle devait maintenir le taux de fécondité relativement soutenu qui est le sien aujourd'hui. Cette thèse dépend cependant de l'horizon de la projection. Elle vaut à l'horizon 2050, visé depuis une dizaine d'année par les démographes de l'ONU ou les statisticiens de l'INSEE. Au-delà, les événements affectant prochainement le bas de la pyramide des âges agiront directement sur la moitié supérieure, mais cet au-delà est hors de notre portée...

Première illustration de ce modèle pour la France : le scénario central des projections démographiques publiées par l'INSEE après le recensement de 1999 et qui couvrent la période 2000-2050 (diapositive 12)<sup>22</sup>. Ce scénario central explore ce qui se passerait si l'on prolongeait les tendances démographiques actuelles en matière de mortalité en les modifiant à peine (léger resserrement des espérances de vie entre hommes et femmes). Le résultat est que la part des personnes de 65 ans et plus progresse fortement sur la période, d'environ 80 %, tandis que celle des personnes d'âge actif, de 25 à 65 ans, demeure à peu près stable. L'incertitude demeure sur les tranches d'âges les plus jeunes, qui

---

22. idem

---

dépendent des hypothèses variables de fécondité. Mais, quelles que soient ces dernières, elles n'empêcheront pas la pyramide des âges de la France de se rehausser à l'horizon 2050 d'un étage supplémentaire : l'effet est spectaculaire. Les dix années écoulées depuis la publication de cette projection (de 2000 à 2010) ont montré la justesse du scénario central de l'INSEE : l'évolution effective s'y est conformée de près.

Un exercice analogue de projection, mené par l'Institut fédéral de démographie pour l'Allemagne sur la période 2008-2060, donne le même résultat : un rehaussement spectaculaire de la pyramide des âges d'ici cinquante ans. Seconde illustration : les indicateurs classiques que sont l'évolution du « rapport de dépendance » (combien de personnes d'âge inactif pour une personne d'âge actif ?) ou l'évolution du ratio inverse, le « rapport de soutien » (combien de personnes d'âge actif pour une personne d'âge inactif ?). Il existe plusieurs variantes de ces indicateurs, selon les groupes d'âge que l'on décide de retenir pour le calcul, mais tous confirment la rapidité du processus de vieillissement qui attend la France. Il devrait progresser dans les cinquante prochaines années autant que dans le siècle écoulé. Si l'on retient le « rapport de soutien » calculé par les démographes de l'ONU (diapositive 18)<sup>23</sup>, la France comptait en 1900 huit personnes de 15-64 ans pour une personne de 65 ans et plus. Elle en compte seulement quatre en 2000 ; et le chiffre devrait tomber à deux en 2050. Or, cette évolution est du même ordre de grandeur que celle qui attend l'Allemagne, malgré le fait que leurs taux de fécondité respectifs sont séparés de l'ampleur d'un baby-boom.

Comment expliquer cette convergence ? L'explication du mystère est dans l'horizon fixé pour la projection, qui est « seulement » de 50 ans. Sur ce laps de temps, les variantes envisagées par l'INSEE ou par l'ONU en matière de fécondité modifient seulement le bas de la pyramide des

---

23. *ibid*

---

âges, aucunement sa moitié supérieure. Ce n'est pas avant 60 ou 70 ans que les surcroîts ou les déficits de fécondité pourront évaser ou rétrécir le haut de la pyramide : la projection ne va pas aussi loin. Le poids relatif des divers groupes d'âges peut certes être modifié par un changement important de la fécondité, mais cette modification sera fortement amortie par le potentiel de vieillissement par le haut déjà accumulé dans la pyramide.

## Réflexions sur la qualité des projections démographiques

On rejoint ici une objection classique. Quel degré de confiance accorder aux projections démographiques ? Peut-on se contenter de les balayer d'un revers de main en réitérant la vieille plaisanterie selon laquelle il est « risqué de faire des prévisions, surtout pour l'avenir » ? Les projections démographiques, il faut le rappeler, sont d'abord des scénarios alternatifs : que se passerait-il si... ? (*what if?*). En particulier : que se passerait-il si l'on prolongeait les tendances actuelles ? Que se passerait-il si l'on diminuait ou remontait le taux de fécondité, si l'on accélérât ou ralentissait la progression de l'espérance de vie, etc. ? Avec l'expérience, les auteurs de projections ont appris à encadrer le scénario central, fondé sur le prolongement plutôt conservateur des tendances actuelles, de variantes « faibles » et « fortes » qui soient suffisamment amples pour que la fourchette ainsi tracée ait des chances d'encadrer l'évolution effective. Les démographes des Nations Unies forgent désormais des hypothèses alternatives sur l'évolution de la fécondité qui reviennent en fait à *ajouter l'équivalent d'un baby-boom au simple prolongement des tendances (hypothèse « haute ») ou à le retrancher (hypothèse « basse »)*. Il devient possible ainsi de raisonner par excès ou par défaut. Par exemple, si l'hypothèse d'un nouveau baby-boom n'empêche pas le vieillissement de la population de se poursuivre sur les cinquante prochaines années, cela attestera a fortiori le caractère inéluctable du vieillissement. Or, on le sait

---

désormais par les enquêtes d'Henri Leridon, le baby-boom que la France a connu comprenait un quart de naissances non désirées et un autre quart de naissances mal programmées. Dans un pays usant largement des moyens modernes de contraception, la probabilité que la France renouvelle le coup du baby-boom est hautement improbable. Plus vraisemblable serait la chute de la fécondité française à un niveau analogue à celui de l'Allemagne. Mais, précisément, cette variante est prévue par les auteurs des projections.

Autre point important, la capacité d'une projection démographique à modéliser au mieux la suite des événements dépend aussi de la composante considérée : mortalité, natalité ou migration.

La partie la plus solide des projections démographiques est, sans conteste, l'évolution du nombre de personnes âgées, et cela pour une raison simple : les personnes qui auront plus de 60 ans dans 50 ans sont toutes déjà nées. L'inertie structurelle accumulée dans la pyramide des âges explique l'aptitude des projections démographiques à éclairer l'avenir. Imaginer par exemple (comme le fait l'INSEE) que les hommes et les femmes verront leur espérance de vie se rapprocher en raison d'un mode de vie plus proche ne changera pas l'ordre de grandeur des effectifs de personnes âgées. On parle régulièrement d'une révolution médicale qui parviendrait à bloquer le processus du vieillissement biologique : l'attente risque fort de se prolonger. Un autre élément qui assure la solidité des projections sur les personnes âgées est le fait qu'une part importante du vieillissement par le haut est liée à l'inexorable montée en âge des baby-boomers. Dans le même sens, on peut négliger l'immigration qui risque de survenir après le 50<sup>e</sup> anniversaire : elle ne pèsera pas sur la projection du nombre de personnes âgées.

Projeter les naissances, en revanche, est déjà plus difficile. Nul ne sait comment évoluera la propension des couples à avoir des enfants dans le demi-siècle qui vient, même si l'on peut espérer que le consensus recueilli de longue date en France par la politique familiale (un trait qu'on ne trouve



---

pas chez tous nos voisins) contribue à stabiliser les comportements de fécondité et à amortir les chocs éventuels des crises économiques. Mais si la propension à avoir des enfants reste une inconnue dans les prochaines décennies, nous avons une bonne idée, en revanche, du nombre de femmes qui auront l'âge d'avoir des enfants d'ici 20 ou 30 ans (elles aussi sont déjà nées, même si une minorité peut venir de l'étranger). Or le nombre des naissances en dépend largement. Dans les composantes de la projection, la natalité est donc un élément semi-solide, si l'on peut dire.

L'élément le moins solide dans les projections démographiques est l'évolution probable du solde migratoire. Nul ne détient la baguette magique qui permettrait d'estimer à coup sûr l'ampleur du surcroît de population introduit par les migrations internationales aux divers âges pour les prochaines décennies. Il est raisonnable de penser que les mécanismes d'auto-entretien des filières migratoires, ainsi que l'existence d'une migration légale reconnue par le droit international (regroupement familial d'un côté, demande d'asile de l'autre), définissent un volume minimal d'entrées en dessous duquel il est difficile de descendre durablement. Mais d'autres inconnues demeurent, comme l'ampleur des expatriations et des rapatriements de la part des nationaux. De toutes les composantes des projections démographiques, c'est donc la croissance du nombre de personnes âgées qui demeure la plus solide. Or c'est elle qui sera au cœur de notre raisonnement. Qu'elle soit liée à la montée de l'espérance de vie ou à la montée en âge des baby-boomers, il s'agit de la part inéluctable du vieillissement, celle qu'aucune politique ne peut réduire, parce qu'elle résulte d'évolutions passées. Nul ne peut revenir sur les progrès constants de l'espérance de vie depuis les années 1970, pas plus qu'on ne peut effacer rétrospectivement le boom des naissances qui a marqué les « Trente Glorieuses » et qui, telle une *ola*, ne cesse de remonter vers le haut de la pyramide des âges.

---

## La montée de l'espérance de vie : des marges de progression

Certes, les spécialistes débattent ferme sur « l'avenir de l'espérance de vie » et, au-delà, sur la longévité maximale de la vie humaine qui semble la commander : l'espérance de vie doit-elle se rapprocher indéfiniment d'une limite indépassable que nous ne connaissons pas et qu'imposerait l'hétérogénéité génétique de la population ? Ou dira-t-on que l'amélioration des conditions de santé permet d'envisager un recul progressif de la limite maximale de la vie ? N'étant pas spécialiste de ces questions, je me garderai de trancher. J'observe simplement que Condorcet, dans le chapitre prospectif du *Tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1794), avait déjà posé le dilemme en ces termes, sans le trancher (diapositive 22)<sup>24</sup>.

Les travaux de Jim Vaupel et de son équipe, au sein de l'Institut Max-Planck de démographie, penchent nettement pour la seconde solution, mais se heurtent à des résistances, aux États-Unis notamment. Un auteur comme Jay Olshansky, de l'Université de Chicago, reste pessimiste sur l'avenir de l'espérance de vie. Il semble considérer que le ralentissement de sa progression, particulièrement visible chez les Américaines à compter des années 1980, montrerait la voie au reste du monde : ce ralentissement traduirait l'émergence de maladies handicapantes qui trouveraient dans l'allongement de la vie l'occasion de s'exprimer (à commencer par la maladie d'Alzheimer), sans compter l'essor des « maladies de société », comme l'obésité ou le diabète. Mais que vaut ce raisonnement ? Le décrochage de l'espérance

---

24. Condorcet évoque « cette durée moyenne de la vie humaine qui doit augmenter sans cesse à mesure que nous nous enfonçons dans l'avenir, suivant une loi telle que cette durée approche continuellement d'une étendue limitée sans l'atteindre jamais, ou bien suivant une loi telle que cette même durée puisse acquérir dans l'immensité des siècles (...) des accroissements réellement indéfinis ». Cf. diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

---

de vie américaine par rapport aux standards ouest-européens ne traduit pas une avance mais bel et bien un retard ; on ne peut s'empêcher de penser qu'il a quelque chose à voir avec les 15 % de non-assurés que compte le pays.

Du côté de la France, l'« expérience naturelle » de la canicule de 2003 semble indiquer, tout au contraire, que l'espérance de vie a encore devant elle de bonnes marges de progression. Après les 15 000 décès de trop de l'année 2003, on a enregistré 35 000 décès de moins dès l'année suivante, après quoi l'espérance de vie a repris cahin-caha sa progression, décalée de quelques mois vers le haut... Aucun progrès médical décisif n'est à l'origine de ce résultat ; il a suffi de s'intéresser davantage aux personnes âgées, de leur donner à boire, d'installer des climatiseurs dans les institutions. De la même façon, l'aménagement du domicile (installation du lit au rez-de-chaussée, rabaissement des baignoires, élimination des descentes de lit, etc.) prolonge la vie des personnes âgées mieux que certaines molécules. Voilà qui n'incite guère les auteurs de projections démographiques à renoncer au scénario central d'un prolongement durable des tendances actuelles dans la progression de l'espérance de vie.

Plus profondément, il faut se demander si la préférence collective de nos sociétés en faveur du prolongement indéfini de la vie a une chance quelconque d'être remise en cause. Nul gouvernement ne songe à limiter la progression de l'espérance de vie ; une politique qui envisagerait d'utiliser ce levier pour lutter contre le vieillissement des populations serait « non éthique », rappelle l'ONU dans son fameux rapport sur les « migrations de remplacement » (2001), le même rapport semblant juger légitime, en revanche, de vouloir rajeunir une population par le biais d'une politique nataliste ou d'une politique migratoire misant sur l'introduction de migrants jeunes. Mais les questions d'éthique, dès qu'on les creuse un peu (ce qui est rarement le cas en démographie), sont toujours plus complexes qu'on ne le

---

croit (diapositive 23)<sup>25</sup>. Une philosophe canadienne, Christine Overall, a publié un ouvrage de référence sur le sujet, appuyé sur une solide documentation littéraire et statistique<sup>26</sup>. Elle mentionne nombre de publications britanniques et américaines, signées généralement de philosophes ou d'éthiciens, qui s'insurgent contre le coût économique et social du *prolongevitism* : ce serait aux candidats à une survie prolongée d'en financer eux-mêmes le surcoût, à moins qu'ils ne cèdent volontairement la place pour assurer le roulement équilibré des générations. Certains auteurs vont jusqu'à évoquer un « devoir de mourir », quelques-uns poussent la provocation jusqu'à appeler de leurs vœux un « nettoyage générationnel » (*generational cleansing*) ! La plupart se contentent de transposer à la volonté de survie les arguments classiques du débat sur le financement des soins. Christine Overall prend la peine de classer ces arguments et de les réfuter un à un<sup>27</sup>. Sa thèse est que le prolongement de la vie permet de réaliser des possibles dont la vie sociale avait entravé l'expression jusque là, toute la question étant de savoir si l'augmentation de l'espérance de vie creuse les écarts entre les milieux ou entre les genres, ou si elle les réduit. De tels débats existent donc hors de nos frontières. Un curieux essai de Régis Debray, *Le Plan vermeil, modeste proposition*, (Gallimard, 2004) en offre l'équivalent au second degré. Écrit au lendemain de la canicule de 2003, il revêt la forme d'un pseudo-rapport officiel qui cherche à faire des économies d'échelle dans la prise en charge des personnes dépendantes. La solution préconisée est

---

25. Cf. diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

26. Christine Overall, *Aging, death and human longevity: A philosophical enquiry*, Berkeley, 2003.

27. Voir ma synthèse dans *Le Temps des immigrés*, Seuil / République des idées, 2007, où je compare les implications de l'argument récurrent des « capacités d'accueil » limitées quand on l'applique aux divers surcroûts inattendus de population qu'un pays comme la France a dû prendre en charge depuis la Guerre : les naissances du baby-boom, les rapatriés, les immigrés, les personnes âgées.

---

de les rassembler dans une région reculée, tel le Haut-Vivarais, où les intéressés seraient soumis à d'intenses variations climatiques... Humour noir à la Swift, suggère Debray dès le sous-titre de l'essai. Mais, si l'on y réfléchit bien, cela revient à transférer aux personnes les plus âgées un raisonnement que certains appliquent parfois aux immigrés, à savoir que nos « capacités d'accueil » seraient finies, dénombrables et saturées. Or la France n'a cessé, depuis la guerre, d'accueillir des surcroîts imprévus de population : les baby-boomers, les rapatriés, les immigrés. Les bénéficiaires d'une espérance de vie allongée s'inscrivent dans la série. C'est la somme de tous ces « surcroîts » qui explique la croissance de la population française depuis la guerre : 45 millions d'habitants en 1945, plus de 60 aujourd'hui. La question déborde évidemment le champ de la démographie. Elle est d'ordre éthique. Nous ne sommes plus au temps où les démographes, dans la lignée de Malthus, cherchaient à fixer le chiffre « optimal » d'une population nationale. Les critères d'appréciation ont évolué d'une époque à l'autre (diapositives 24 et 25)<sup>28</sup> : on a valorisé successivement le nombre des hommes, puis la durée de vie, avant de prendre en compte la qualité de la vie, à laquelle on tend désormais à intégrer le mode de vie et la relation à l'environnement. Moins de vies mais des vies plus longues, plus autonomes, plus responsables. La transition démographique, c'est d'abord cela : le refus de la résignation fataliste devant le formidable gâchis d'existences qu'impliquait l'ordre ancien des choses, le désir - parfaitement formulé par Condorcet - d'éradiquer la maladie et de combattre la mortalité infantile. L'éloge de la « vie brève » (on citait beaucoup Achille ou le Christ) resta longtemps un classique. La longévité était un luxe. On l'oublie trop souvent, la France enregistre aujourd'hui moins de

---

28. Cf. le diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

---

naissances qu'il n'y en avait sous Louis XIV - 1 million au lieu de 800 000 - alors que le royaume comptait seulement 25 millions d'habitants. Mais, à l'âge de 7 ans, la moitié des enfants étaient décédés. Cette « vie probable » eut beau progresser dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle ne dépassait pas 11 ans à la veille de la Révolution. Aujourd'hui, ce n'est pas avant 84 ans qu'une génération voit disparaître la moitié de ses effectifs. La réduction de la fécondité signifie, certes, moins de vies mais un bien plus grand d'années vécues et, notamment, d'années vécues en bonne santé.

### **Excédent naturel et solde migratoire : les deux composantes du renouvellement des populations**

Une autre question essentielle, que je me contenterai d'effleurer ici, est la part que l'on est prêt à accorder aux flux migratoires dans le renouvellement de la population. Loin d'être fermées, les populations européennes se renouvellent à la fois de l'intérieur et par l'extérieur, dans une interaction complexe. On peut en prendre une vue d'ensemble à la fois internationale et inter-temporelle en consultant les données de base de la comptabilité démographique sur les accroissements annuels de population de chaque pays européen, tels qu'ils sont estimés par Eurostat, le Conseil de l'Europe ou l'OCDE (diapositives 26 à 32)<sup>29</sup>. Tous ces diagrammes sont à la même échelle : les flux sont indiqués en proportion de la population totale (en ‰ et non en %, selon la coutume des démographes).

J'adopte ici un mode de représentation qui n'est pas classique mais que je trouve plus parlant. Au lieu de dessiner des courbes entrelacées, difficilement lisibles, je préfère superposer deux couches additives : en bleu, l'excédent annuel des naissances sur les décès, qui devient négatif

---

29. idem

---

s'il y a plus de décès que de naissances ; en rouge, le solde migratoire, ou excédent annuel des immigrations sur les émigrations, qui, devient lui aussi négatif s'il y a plus de sortants que d'entrants.

La notion de solde migratoire, parfois controversée, appelle trois remarques.

En premier lieu, selon la norme fixée par l'ONU, les immigrations et émigrations se réfèrent à des personnes qui s'installent ou partent pour une durée d'au moins un an ; elles ne comprennent ni les séjours touristiques de moins de trois mois, ni les séjours qui excèdent les trois mois et qui, de ce fait, peuvent devenir irréguliers, mais qui ne durent pas l'année. Le démographe les laisse de côté, car sa comptabilité vise seulement à dénombrer le nombre d'habitants supplémentaires que le pays compte chaque année par le jeu des migrations.

En second lieu, le solde des entrées et des sorties à des fins de migration ne concerne pas seulement les étrangers mais aussi les nationaux (expatriations et rapatriements). Or l'administration française n'enregistre pas ces mouvements (quoique le recensement rotatif annuel inauguré par l'INSEE en 2004 puisse désormais en offrir une estimation). L'Angleterre dispose, pour sa part, d'une enquête déclaratoire aux frontières qui permet de différencier les flux de nationaux des flux d'étrangers. D'autres pays utilisent à cette fin des registres de population (notamment les pays scandinaves, qui tentent de suivre en temps réel les déménagements de toute la population, migrants compris). Certains démographes (tels Hervé Le Bras et Michèle Tribalat) font l'hypothèse d'une forte émigration de Français à l'étranger, qui aurait pour effet, dans le solde global, de recouvrir et donc de sous-estimer les entrées d'étrangers. Pour l'instant, cependant, cette hypothèse est contredite par l'OCDE, qui s'est donné la peine de chercher la trace des Français dans les recensements du monde entier menés autour des années 2000-2002. Elle en a trouvé fort peu : le taux d'émigration des Français mesuré par l'OCDE est le plus bas de toute l'Europe : 2,3 % seulement de la population

---

française vit à l'étranger. Cela peut changer au fil du temps. Pour l'instant, du moins, rien ne confirme l'hypothèse d'une forte expatriation de Français pour des séjours d'au moins un an ; elle ne saurait justifier qu'on révise fortement à la hausse le solde migratoire des étrangers. En dernier lieu, le solde migratoire de la France (comme d'ailleurs celui des États-Unis) est estimé par différence. On connaît l'accroissement de population d'un recensement à l'autre (intervalle réduit à un an depuis que le recensement de la France se fait par vagues annuelles). On sait exactement quelle est la part de cet accroissement qui est imputable à l'excédent des naissances sur les décès ; le reste de l'accroissement vient forcément du solde migratoire, sans qu'il soit nécessaire de détailler les entrées et les sorties.

Au-delà de ces discussions techniques, qui jettent parfois le trouble dans les esprits, on me permettra de souligner un point essentiel. Il est clair qu'il existe des problèmes de comparabilité internationale des données sur les migrations susceptibles d'engendrer des variations artificielles entre les pays (l'OCDE en parle fort bien dans le mode d'emploi de sa base de données). Mais il se trouve par ailleurs que l'ampleur de ces variations n'est pas du même ordre de grandeur que les contrastes considérables qui différencient les profils de croissance démographique des divers pays européens. La comparaison franco-espagnole est fondamentale à cet égard. Pendant que les spécialistes (ou les amateurs) débattent sur la question de savoir si le solde migratoire de la France est de 65 000, 100 000 ou 180 000, ce qui revient à se demander si le solde migratoire est à 1 ‰, 1,6 ‰ ou 3 ‰, l'Espagne connaissait des soldes à 12 ou 15 ‰. L'Allemagne fédérale, au début des années 1990 est allée jusqu'à 20 ‰. Aucune correction méthodologique ne saurait écraser de tels écarts.

La France n'est aucunement le plus fort pays d'immigration d'Europe ; il y a longtemps qu'elle ne l'est plus. Les grands pays de plus forte immigration en Europe ont été l'Allemagne dans les années 1990, puis l'Espagne et



---

l'Italie dans les années 2000. Ce qui caractérise la France, c'est que loin d'illustrer « l'intrusion massive » des migrants, la France pratique « l'infusion durable » en matière d'immigration<sup>30</sup>. Elle a commencé d'accueillir des migrants avant tout le monde, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (précisément parce que sa transition démographique n'était pas une transition à forte croissance). Depuis, elle n'a jamais cessé de le faire en temps de paix, à quelques rares interruptions près (la crise des années trente, la suspension de la migration de travail en 1974, mais qui n'a pas empêché la poursuite du regroupement familial). Tout au long de cette histoire, l'apport du solde migratoire n'a jamais dépassé 40 % de l'accroissement annuel de la population de la France, alors que nos grands voisins, tout au contraire, verraient leur population décroître sans l'apport démographique de la migration. L'apport a plutôt oscillé entre 20 % et 35 %, ce qui situe la France dans le bas du tableau européen. Cela ne revient aucunement à nier l'existence de fortes concentrations géographiques de migrants dans certains départements et certaines agglomérations, dues à un mélange indémêlable de localisations choisies et de ségrégations subies. Et surtout, le fait que le solde migratoire constitue de longue date une part minoritaire de la croissance annuelle de la population de la France n'empêche pas qu'elle induise une modification substantielle de la composition de la population : près d'un quart de la population française compte au moins un parent ou un grand parent né à l'étranger, et la proportion doit se rapprocher du tiers si l'on remonte encore d'une génération. Tel est précisément l'effet de l'infusion pour peu qu'elle dure des décennies, comme c'est le cas en France. Ce processus est une part importante de l'alchimie qui entretient et renouvelle la population française.

Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Une part importante de la

---

30. François Héran, *Le Temps des immigrés : essai sur le destin de la population française*, Paris, Le Seuil / La République des idées, 2007.

---

migration existe de plein droit, soit qu'elle soit liée au regroupement familial, soit qu'elle résulte de l'application du droit international en matière d'accueil des réfugiés. L'auto-entretien des filières migratoires à partir de ces deux voies privilégiées dépasse apparemment les réductions de flux qu'on peut obtenir en durcissant les conditions d'application de ces droits. Le sujet déborde la présente conférence. Je dirais simplement que lorsque l'INSEE prévoit pour les décennies qui viennent un solde migratoire de 100 000 personnes par an en scénario central et de 50 000 par an en variante basse, il se situe dans une perspective conservatrice qui semble raisonnable, à mi-chemin des résultats ambitionnés par une politique volontariste de réduction des flux migratoires et de l'estimation réaliste des forces qui poussent les hommes à la mobilité dans un contexte de mondialisation, où les compétences sont vouées à circuler pour s'améliorer et s'employer au mieux.

## **Une politique jamais ne pourra abolir le vieillissement**

Restons dans la projection des prochaines décennies, en examinant à présent les implications de l'allongement de la vie sur la dynamique de la population (diapositive 34)<sup>31</sup>. Pour ce faire, j'utiliserai la base de données révisée tous les deux ans par la Division de la population des Nations Unies, base aisément consultable en ligne. Elle fournit pour chaque pays de la planète les projections démographiques de sa population de cinq ans en cinq ans, sur la période 1995-2050, en détaillant la composition par grands groupes d'âges.

À ces données, j'appliquerai une technique de représentation graphique préconisée par Didier Blanchet, qui figure de façon éloquente l'évolution des

---

31. Cf. diaporama téléchargeable sur le site de l'Institut Diderot : [www.institutdiderot.fr/tl\\_files/diderot/rendez\\_vous/fheran.pdf](http://www.institutdiderot.fr/tl_files/diderot/rendez_vous/fheran.pdf)

---

différentes composantes du vieillissement démographique (diapositives 35 à 42)<sup>32</sup>. Son principe est simple : on indexe les effectifs des principaux groupes d'âge sur une base 100 correspondant à la première année de la projection (en l'occurrence l'année 1995). On peut ainsi comparer la croissance relative des divers groupes d'âge. Si l'effectif des personnes âgées croît davantage que celui des autres groupes, le creusement de l'écart traduit directement l'ampleur du vieillissement.

L'intérêt d'un tel graphique est de rendre visible les deux composantes majeures du vieillissement.

- Si la courbe des personnes âgées s'écarte de la ligne 100 en direction du haut, elle traduit le « vieillissement par le haut » imputable aussi bien à l'allongement de la vie qu'à la montée en âge des baby-boomers : c'est la partie inéluctable du vieillissement, celle qu'aucune politique ne pourra jamais modifier, parce qu'elle résulte des évolutions démographiques du passé. Or c'est aussi, insistons-y, la partie la plus solide des projections démographiques, la moins contestable.
- Le cas de figure inverse, à savoir la décroissance des effectifs de personnes âgées, ne s'observe dans aucun pays au monde, tant l'allongement de la vie est un facteur de vieillissement universel. On verra cependant qu'il existe des pays en crise profonde, comme la Russie, où l'espérance de vie reste si limitée que le nombre des personnes âgées progresse à peine.
- Au bas du graphique, il y a visiblement « vieillissement par le bas » si l'effectif des jeunes ou des personnes d'âge actif plonge sous le niveau initial. Cette forme de vieillissement est liée à la baisse de la fécondité ; elle reste accessible, en théorie, à une politique de rajeunissement. Une projection démographique dans ce registre est évidemment moins solide. La courbe des moins de 15 ans suit forcément une trajectoire incertaine au-delà des trente prochaines années,

---

32. idem

---

puisqu'elle dépend des comportements de fécondité de femmes qui ne sont pas encore nées. Plus solide, en revanche, est la courbe des 15-64 ans, qui actualise pour l'essentiel le potentiel d'accroissement déjà inscrit dans la natalité récente du pays (sans qu'on puisse cependant anticiper l'ampleur de l'immigration aux âges moyens). Les projectionnistes intègrent ces incertitudes en encadrant le scénario central d'hypothèses alternatives suffisamment larges. Il serait superflu d'appliquer la même stratégie au vieillissement par le haut, car la progression des personnes âgées se ferait au même ordre de grandeur si l'on introduisait diverses variantes d'espérance de vie.

- Dans certains pays, on le verra, les groupes d'âges jeunes et moyens voient leur courbe progresser au-dessus de la ligne initiale. Cette montée nous fait voir dans quelle mesure le rajeunissement par le bas peut compenser le vieillissement par le haut.

Un mot sur cette dernière possibilité. Sous l'hypothèse « haute » de fécondité retenue par les Nations Unies (+0,5 enfant), à savoir l'équivalent d'un nouveau baby-boom, le graphique illustre l'impact potentiel qu'aurait une politique familiale particulièrement efficace. Hypothèse très forte, quand on sait que la diffusion des moyens modernes de contraception rend impossible le retour aux nombreuses naissances non désirées qui marquèrent le baby-boom de l'après-guerre. Mais une autre interprétation de la variante « haute » est possible, cette fois dans le registre des migrations. Potentiellement, en effet, une succession de vagues d'immigration portées par des jeunes (comme ce fut le cas en Espagne et en Italie ces dix dernières années) pourrait exercer le même effet qu'un baby-boom en corrigeant rétrospectivement le taux de fécondité (dans la génération des migrants) et en y ajoutant des naissances (avec les enfants de migrants). Bien entendu, rien n'interdit d'imaginer que les deux effets se cumulent, une politique de soutien à la natalité venant s'ajouter au soutien à l'immigration (comme ce fut le cas en France lors du baby-boom). Si le lecteur pense que ce cumul peut se

---

reproduire dans les prochaines décennies, il lui suffit de relever à vue les courbes des tranches d'âge concernées, afin de voir si cela permet de rattraper la progression des personnes âgées.

Au vu des projections dans les divers pays, on peut distinguer quelques grands types d'évolution.

- La France (diapositive 35)<sup>33</sup> a le privilège, avec le Royaume-Uni et les pays scandinaves de compter parmi les pays qui connaîtront dans les 50 ans à venir un vieillissement intense par le haut, comme tous leurs voisins, mais qui parviendront à échapper au vieillissement par le bas en stabilisant, voire en renforçant, leur population active, pour peu que leur natalité reste soutenue et qu'ils continuent d'accueillir des migrants.
- Dans des pays comme l'Allemagne, l'Italie ou le Japon, le vieillissement par le haut se double d'un vieillissement par le bas si intense qu'il sera impossible d'enrayer la baisse de la population active, même dans l'hypothèse d'un nouveau baby-boom ou d'un appel massif à l'immigration. L'absence quasi-totale d'immigration aggrave cependant la situation du Japon par rapport à l'Allemagne ou à l'Europe du sud.
- Le contraste entre la Fédération russe et les États-Unis est particulièrement éclairant. On pourrait imaginer qu'au cours des prochaines décennies le vieillissement s'accroîtra en Russie et épargnera les États-Unis, dont chacun connaît la vitalité démographique en termes d'immigration ou de fécondité. Or c'est l'inverse qui va se produire. Avec une espérance de vie qui progresse à pas lents pour les femmes et qui continue de stagner pour les hommes<sup>34</sup>, la Russie ne pourra guère progresser dans le vieillissement par le haut. Du coup, le vieillissement par le bas, lié à une fécondité très éloignée du seuil de remplacement

---

33. idem

34. Aux dernières nouvelles, 74 ans pour les femmes et seulement 61 ans pour les hommes, soit le niveau de l'année 1961 pour les Françaises et de l'année 1947 pour les Français.

---

(1,3 enfant par femme), y est aussi important que le vieillissement par le haut : la courbe des 15-64 ans et celle des 65 ans sont à égale distance de la ligne initiale sur notre graphique. Ce n'est pas un signe d'équilibre mais, tout au contraire, la marque d'une situation critique. Les États-Unis, de leur côté, ont beau être un pays jeune qui devrait accroître fortement son potentiel de population active grâce à sa fécondité et à son ouverture à l'immigration, ils connaîtront aussi un vieillissement intense par le haut : les deux phénomènes ne sont aucunement contradictoires.

Le contraste russo-américain illustre cette vérité peu connue : le vieillissement de la population est un privilège auquel tous les peuples n'ont pas également accès.

### **En guise de conclusion**

En définitive, le message est clair. Il n'y a pas de commune mesure entre la progression inexorable du vieillissement « par le haut » et l'évolution variable et incertaine du vieillissement « par le bas ». L'allongement de la vie jouera un rôle prépondérant dans notre avenir. Partout, l'écart se creuse entre la courbe de progression des personnes âgées et celle des autres tranches d'âge. Sous l'effet de l'allongement de la vie, le vieillissement démographique qui nous attend est inexorable. Il n'y a pas à être pour ou contre. Nous devons faire avec.

Dans ce paysage d'ensemble, la position de la France est à la fois banale et singulière. Comme nombre de pays, la France verra sa pyramide des âges rehaussée par l'allongement de l'espérance de vie et par le vieillissement des baby-boomers, ce qui est à la fois une bonne chose et un défi. Mais, au sein de cet ensemble, elle appartient aux rares pays occidentaux qui maintiennent un taux de fécondité relativement soutenu et qui entretiennent une infusion durable de migrants propres à stabiliser sa population active. Nous en profiterons encore dans les prochaines décennies. Peu engagée dans la « seconde

transition démographique », la France a encore les moyens de ne pas ajouter au vieillissement par haut un fort vieillissement par le bas, contrairement à ce qui se profile pour nos voisins espagnols, italiens ou allemands.

Retrouvez l'intégralité du débat sur [www.institutdiderot.fr](http://www.institutdiderot.fr)

---

Dans la même collection

## L'avenir de l'automobile

Louis Schweitzer

## Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme

Etienne Klein

## L'avenir de la croissance

Bernard Stiegler

## L'avenir de la régénération cérébrale

Alain Prochiantz

## L'avenir de l'Europe

Franck Debié

## L'avenir de la cybersécurité

Nicolas Arpagian

Les Notes de l'Institut Diderot

## L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert

Emmanuel Halais

Les Dîners de l'Institut Diderot

## La Prospective, de demain à aujourd'hui

Nathalie Kosciusko-Morizet,

Secrétaire d'Etat à la Prospective

et au Développement de l'économie numérique.



# L'avenir de la population française

---

Durant des millénaires, la durée de vie de la population humaine est restée très brève. Echappant largement à notre conscience, l'évolution de la démographie mondiale fut lente et difficile ; bien peu perceptible dans le temps des vies individuelles.

Il en va différemment désormais. Les déséquilibres des régimes de retraite dans les pays développés, imputables à la multiplication du nombre de personnes âgées, provoquent une prise de conscience du caractère déterminant des évolutions démographiques. Explosions, implosions et vieillissement provoquent, en fonction des ressources disponibles, la montée en puissance de certaines nations et annoncent le déclin pour d'autres. Ces évolutions bouleversent les équilibres géopolitiques établis et les flux migratoires. On peut désormais prévoir, craindre ou espérer, des déséquilibres internes aux sociétés ainsi que des changements culturels résultant des énergies relatives que porte chaque composante des cultures en concurrence.

La démographie n'est pas l'histoire, mais les changements en cours créent les zones de haute et de basse pression qui en déterminent le cours.

Jean-Claude Seys, Président de l'Institut Diderot

---



François Héran



Directeur de l'Institut national d'études démographiques (INED) de 1999 à 2009, il préside depuis 2008 l'European association for population studies qui siège à La Haye.

